

AFFAIRE N° 50. - Autorisation de passer un marché avec les ETABLISSEMENT
ISAUTIER pour la fourniture de chocolat et de tomates au naturel nécessaires au
fonctionnement des cantines scolaires pendant le deuxième semestre 1969.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

A la suite de l'appel d'offres qui a eu lieu à la Préfecture, le 6 JUIN 1969, sous l'égide de la Commission de Coordination des Commandes Publiques (Groupement d'Achats pour les Cantines Scolaires), j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir m'autoriser à passer un marché pour un montant de DEUX MILLIONS TROIS CENT CINQUANTE SEPT MILLE SIX CENTS FRANCS (2 357 600 Frs) pour la fourniture de chocolat et de tomates au naturel nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires pendant le deuxième semestre 1969.

Soit :

- 8700 kg de chocolat à 248 Frs le kg	2 157 600 Frs
- 2000 kg de tomates au naturel (boite de 1 kg) à 100 Frs	200 000 Frs

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les disponibilités du Chapitre 459 - Article 601 du Budget des Cantines Scolaires de l'année 1969.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.